

THIESCOURT' INFOS



AGENDA

03.05 : Mercredi nature - RDV à 14h00
sur le parking de la mairie

08.05 : Food truck «Au Burger Maison»
à partir de 18h00 sur la place des
Dîmes. Réservation au 07.68.79.43.60

13.05 : Troc Plante de 14h à 18h en
collaboration avec les communes
d'Evricourt et Cannectancourt au
jardin du Partage à Cannectancourt

28.05 : Fête de la forêt à Saint-Albin
organisée par les Amis de Saint-Albin
Exposition photos sur le thème de la nature

CA S'EST PASSE A THIESCOURT...

Le rallye photos et la chasse aux oeufs de Pâques se sont déroulés à l'ancienne école des Bocages cette année le 10 avril dernier. Merci à M. CATTEAU pour son don de lait.



NOUVEAU



La Communauté de Communes du Pays des Sources de Ressons-sur-Matz met en place le **Pass Apprentissage Natation** destiné aux enfants de **6 à 11 ans** résidant sur le **territoire du Pays des Sources**.

Les cours ne concernent que l'apprentissage pour savoir nager et doivent être prodigués par des maîtres nageurs diplômés.

La participation financière ne sera versée que sur production d'une facture et d'une attestation.

Cette participation est fixée à hauteur de 100 euros maximum par enfant.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou au 03.44.43.09.57.



RAPPEL



Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté Préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Oise du 15 novembre 1999) :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



ETAT CIVIL

05.04 : Décès de M. Alain BRY

14.04 : Naissance de Luna LEPRÊTRE

14.04 : Décès de M. Alain PETIT

19.04 : Naissance d'Artémis FRÈRE



VIGILANCE SECHERESSE

Compte tenu de la sécheresse exceptionnelle qui sévit actuellement dans le département, la Préfète de l'Oise a pris un arrêté portant sur le passage en vigilance du bassin versant de la Divette-Verse. La situation de grande précocité dans la prise des mesures de restrictions cette année et la faiblesse de la recharge des nappes doivent inciter tous les usagers à réduire dès à présent et durablement leurs consommations, y compris sur les usages du quotidien (par exemple : installer des réducteurs de pression d'eau, utiliser les appareils de lavage à plein, privilégier les douches...).